

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS NATURE 2050



141 Avenue de Clichy

75017 PARIS

Siret 852 307 180 00020

Sommaire

1. Comptes annuels

Bilan actif - Bilan passif

Compte de résultat

2. Annexe

Règles et méthodes comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Informations générales complémentaires

Notes sur le bilan et sur le compte de résultat

Comptes annuels

Bilan - Actif				
En Euros	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 2025	Net 2024
Frais d'établissement (I)			0	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement			0	
Donations temporaires d'usufruit			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			0	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			0	
Immobilisations corporelles :				
Terrains			0	
Constructions			0	
Installations techniques, matériel et outillage industriel			0	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			0	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			0	
Immobilisations financières :				
Participations			0	
Créances rattachées à des participations			0	
Autres titres immobilisés			0	
Prêts			0	
Autres immobilisations financières			0	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours			0	
Créances :				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 000		9 000	
Créances reçues par legs ou donations			0	
Autres créances	2 362 691		2 362 691	4 588 120
Charges constatées d'avance			0	
Valeurs mobilières de placement	6 100 000		6 100 000	2 500 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus			0	
Disponibilités	239 337		239 337	3 323 617
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	8 711 028	0	8 711 028	10 411 737
Frais d'émissions des emprunts (IV)			0	
Primes de remboursement des emprunts (V)			0	
Ecart conversion et différences d'évaluation actif (VI)			0	
TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	8 711 028	0	8 711 028	10 411 737

Bilan - Passif		
En Euros	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	15 000	15 000
Fonds propres statutaires	15 000	15 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 316 051	858 292
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 316 051	858 292
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	88 745	457 759
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 419 796	1 331 051
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I) - FONDS PROPRES	1 419 796	1 331 051
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	905 312	461 586
TOTAL (II) - FONDS REPORTES ET DEDIES	905 312	461 586
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III) - PROVISIONS	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts. Dettes / Ets Crédit		
Emprunts. Dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 934	23 769
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	67 531	92 451
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 819 343	1 831 278
Produits constatés d'avance	4 479 113	6 671 603
TOTAL (IV) - DETTES	6 385 920	8 619 100
Ecart conv. et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	8 711 028	10 411 737

Compte de résultat		
En Euros	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	0	0
Ventes de biens		
<i>dont vente de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs	2 705 368	3 285 703
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	846	2 474
Dons manuels	846	2 474
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	2 704 522	3 283 229
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	28 700	25 420
Autres produits	31	3
<i>Total produits d'exploitation (I)</i>	<i>2 734 099</i>	<i>3 311 127</i>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	69	2 187
Variation de stock marchandises.		
Autres achats et charges externes	59 026	88 086
Aides financières	1 943 018	2 127 648
Impôts, taxes et versements assimilés	1 556	2 326
Salaires	163 221	217 802
Cotisations sociales	66 982	94 109
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	472 426	397 030
Autres charges	425	361
<i>Total charges d'exploitation (II)</i>	<i>2 706 723</i>	<i>2 929 548</i>
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	27 376	381 578

Compte de résultat (suite)		
En Euros	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	82 709	100 733
Autres intérêts et prod. ass.		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions v.m.p. et instruments de trésorerie		
<i>Total Produits fin. (III)</i>	82 709	100 733
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	1 490	
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions v.m.p. et instruments de trésorerie		
<i>Total Charges fin. (IV)</i>	1 490	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	81 219	100 733
3. RES. COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV)	108 595	482 311
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		376
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	-376
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	19 850	24 176
TOTAL PRODUITS (I+III+V)	2 816 808	3 411 859
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 728 063	2 954 100
EXCEDENT OU DEFICIT	88 745	457 759
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 711 028,07 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 734 099,04 euros et dégageant un résultat comptable de 88 744.90 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

Le Fonds Nature 2050 a pour objet de soutenir toute activité d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, à sa protection contre des phénomènes d'ampleur internationale menaçant son équilibre et tout particulièrement à la restauration de la biodiversité ainsi que sa gestion pérenne. Pour ce faire, il participe activement au financement de lieux, de projets, d'actions et d'entités œuvrant en ce sens.

Les activités qu'il soutient ont notamment trait :

- à la lutte contre le réchauffement climatique (atténuation du changement climatique et adaptation des territoires à ce changement) ;
- à la conservation, la préservation et la restauration de la biodiversité, qu'elle soit animale ou végétale ;

Le Fonds Nature 2050 a pour vocation d'œuvrer concrètement au Programme Nature 2050 en soutenant des projets de long terme avec les contributions de ses donateurs.

Le fondateur du fonds de dotation est la société CDC BIODIVERSITE, société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 17 475 000 euros, immatriculée le 21 décembre 2007 au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 501 639 587, dont le siège social a été transféré le 06/12/2022 au 141 avenue de Clichy – 75017 PARIS.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, ainsi qu'aux dispositions du règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 en coordination avec le règlement ANC-2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Le Fonds a appliqué, pour la première fois au titre du présent exercice, les dispositions issues de la réforme de modernisation des états financiers du règlement ANC n° 2023-03.

Les principales modifications concernent la suppression de la rubrique « Transferts de charges » et la redéfinition du résultat exceptionnel, désormais réservé aux événements majeurs et inhabituels.

Ce nouveau règlement a entraîné une évolution de la présentation des états financiers et des informations figurant dans l'annexe, sans incidence significative sur les méthodes d'évaluation retenues ni sur le résultat de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des actifs inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules les informations présentant un caractère significatif sont mentionnées dans la présente annexe. Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2025 a été marquée par une mobilisation toujours plus forte des partenaires financiers du fonds.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 362 691 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts Autres immobilisations financières			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés Clients douteux ou litigieux Autres créances Charges constatées d'avance	2 362 691	2 279 539	83 152
Total	2 362 691	2 279 539	83 152
Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir Autres produits à recevoir Fournisseurs avoirs à recevoir Intérêts courus DAT à recevoir	9 000 34 467
Total	43 467

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépôts à terme

Le montant des dépôts à terme s'élève à un montant de 6 100 000 euros à la clôture de l'exercice et s'établit comme suit :

Etablissement bancaire	Montant placé	Date de valeur	Durée (mois)	Date d'échéance	Intérêts courus à recevoir au 31/12/2025
La Banque des Territoires	2 000 000	25/06/2025	12	25/06/2026	15 200
La Banque des Territoires	2 000 000	18/08/2025	6	18/02/2026	11 931
La Banque des Territoires	1 200 000	18/08/2025	12	18/08/2026	6 447
La Banque des Territoires	900 000	10/12/2025	3	10/03/2026	889
Total	6 100 000				34 467

Le montant des intérêts courus à recevoir au 31/12/2025 s'élève à 34 467 euros.

Tableaux de variation des fonds propres (ANC 2018-06 Art. 431-5)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres	15 000,00				15 000,00
Réserves	858 292,03	457 759,30			1 316 051,33
Report à nouveau					-
Excédent ou déficit de l'exercice	457 759,30	- 457 759,30	88 744,90		88 744,90
Total	1 331 051,33	-	88 744,90	-	1 419 796,23

Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à la part des frais de suivi non encore utilisés sur les contrats avec les contributeurs prévoyant expressément les montants de ces suivis.

Au 31 décembre 2025, les fonds dédiés s'élèvent à 905 311,60 euros contre 461 585,80 euros au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 443 725,80 euros.

Nom du projet	Année de signature	Fonds dédiés sur contributions financières au 31/12/24	Enveloppe suivi de projet (Prestataire)	Enveloppe suivi de projet (Personnel)	Fonds dédiés sur contributions financières au 31/12/25
Cours d'eau du Lathan	2023	41 787,80			41 787,80
Rion des Landes	2023	41 787,80			41 787,80
Marais du Vigueirat	2024	43 667,80		940,00	42 727,80
Au fil de l'Auxance	2024	41 627,80		940,00	40 687,80
Communal d'Ecault et Mont-de-Couple	2024	41 627,80		940,00	40 687,80
Confluence Garonne-Ariège	2024	41 627,80		940,00	40 687,80
Prairies de la Palu	2024	41 627,80	1 320,00	940,00	39 367,80
REPIC	2024	42 947,80	-	940,00	42 007,80
Réserve de Moëze-Oléron	2024	41 627,80	1 320,00	940,00	39 367,80
La Reverotte et ses affluents	2024	41 627,80		940,00	40 687,80
Rivière de la Reyssouze	2024	41 627,80		940,00	40 687,80
Collines normandes	2025		1 320,00	940,00	40 687,80
Commune de Colomieu	2025			940,00	42 007,80
Les Silos la Flandre	2025			940,00	42 007,80
Jura Bioforest	2025		660,00	940,00	41 347,80
Pelouses sèches des Hauts-de-France	2025			940,00	42 007,80
Prairies humides de l'Ouanne	2025		1 320,00	940,00	40 687,80
La Réserve : écolieu vivant de l'Artois	2025		660,00	940,00	41 347,80
Ruisseau de l'Abbayotte	2025		1 320,00	940,00	40 687,80
Têtes de bassin de l'Aulne	2025		660,00	940,00	41 347,80
Thouet : rivière vivante	2025		660,00	940,00	41 347,80
Zone humide du Lavaud-Bousquet	2025		660,00	940,00	41 347,80
Total fonds dédiés sur contributions financières		461 585,80	9 900,00	18 800,00	905 311,60

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 385 920 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 934	19 934		
Dettes fiscales et sociales	67 531	67 531		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 819 343	1 605 680	213 662	
Produits constatés d'avance	4 479 113	4 479 113		
Total	6 385 920	6 172 258	213 662	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	9 180
Provisions congés payés	13 802
Provisions primes	10 020
Provisions Charges sociales sur congés payés	7 290
Provisions Charges sociales sur primes	5 220
Total	45 512

Les factures non parvenues de 9 180 euros correspondent aux honoraires de commissariat aux comptes.

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	4 479 113		
Total	4 479 113		

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des contributions financières à engager au titre du Programme Nature 2050 pour soutenir des projets de long terme.

Notes sur le compte de résultat

Produits d'exploitation

Les contributions financières reçues par le Fonds Nature 2050 financent :

- les aides financières apportées aux porteurs de projets ;
- les frais de suivi et d'évaluation de chaque projet jusqu'en 2050 ;
- et une part des frais de fonctionnement du fonds Nature 2050.

Les contributions financières sont comptabilisées pour leur montant total en produits dès réception de la convention signée et les sommes attendues en autres créances.

A la clôture de l'exercice, les produits de ces contributions sont constatés à hauteur des aides financières, des frais de suivi et des frais de fonctionnement.

Les frais de suivi sont constatés en ressources pour le montant global par projet l'année d'octroi de l'aide financière alors que la charge de suivi s'étalera jusqu'en 2050.

C'est pourquoi la part de résultat de l'exercice correspondant à l'excédent sur suivi au titre des années suivantes fera l'objet d'une affectation en réserve spécifique.

La différence entre le montant conventionné et les dépenses engagées est comptabilisée au passif du bilan en Produit constaté d'avance.

Charges d'exploitation

Les aides financières attribuées pour financer les projets soutenus par le Fonds Nature 2050 sont comptabilisées en charge, pour leur totalité, à la date de signature de l'engagement auprès de chaque porteur de projet.

En effet, ces aides financières représentent un engagement ferme sans contrepartie, ne donnant pas lieu à une fourniture de biens ou à une prestation de services ultérieures.

En conséquence, la charge correspondant à l'aide financière qui finance un projet sur plusieurs exercices ne peut être étalée.

Le fait générateur de la comptabilisation des aides financières et leur traitement comptable est la date de signature de l'engagement entre le Fonds Nature 2050 et le porteur de projet.

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire : Forvis Mazars

Honoraire de certification des comptes : 9 180 euros TTC

Rémunérations allouées aux dirigeants

Aucun administrateur n'a perçu de rémunérations au cours de l'exercice.

Etat simplifié des avantages et ressources en provenance de l'étranger

Aucune ressource en provenance de l'étranger.

Contribution volontaire en nature

Aucune contribution volontaire en nature a été attribuée au cours de l'exercice.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	4	

Provision pour indemnités de départ en retraite

A ce jour l'évaluation de cet engagement n'est pas réalisé compte tenu de la taille de l'effectif du fonds de dotation.